RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

CAISSE DES ECOLES DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Nombre de Membres en exercice : 26
Nombre de membres présents : 16
Nombre de pouvoirs : 0
Nombre de membres absents : 10

Extrait du Registre des Délibérations
du Comité de la Caisse des écoles
Séance du 18 décembre 2024

OBJET :

DE-CDE-24-12-1-1) AUTORISATION D'ENGAGER, DE LIQUIDER ET DE MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT JUSQU'A L'ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2025

L'an deux mille vingt-quatre, le mercredi dix-huit décembre à dix-neuf heures trente,

Le Comité de la Caisse des écoles de Vincennes, dûment convoqué par Madame la Présidente le mercredi 11 décembre 2024, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PITAVY, Vice-Président.

Présents : M. PITAVY, M. BEUZELIN, Mme SÉGURET, M. TOURNE, Mme SERVIAN, M. MOULY, Mme RUFFENACH, M. BEAUFRÈRE-GOURDY, Mme FOURNIER, M. GOURBESVILLE, Mme BARRIERE, M. CATHERINE, M. SALOMEZ, Mme GRETILLAT, M. LOUVIGNÉ, Mme VERMANT.

Excusés : Mme LIBERT, Mme RAVEAU, Mme ODDON, M. LEBEAU, M. CHARDON, M. RIBET, Mme BASILLE-DUPREY, Mme VIRENQUE, Mme TRAN, Mme GAMEIRO RAMAGE .

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20241218-lmc1H12750H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/12/2024
Date de Publication : 19/12/2024

Le Comité,

Vu l'article L. 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le budget primitif pour l'exercice 2024 ;

Considérant qu'il convient de permettre d'engager liquider et mandater des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025 ;

D É L I B È R E

à l'unanimité,

ARTICLE UNIQUE : Autorise, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2025, l'engagement, la liquidation et le paiement des dépenses d'investissement.

ARTICLE	INTITULES	BUDGETE 2024	CREDITS AUTORISES 2025
215741	Installations matériel et outillage des cantines scolaires	147 378 €	36 844€
21848	Autre matériels de bureau et mobiliers	19 505€	4 876 €
2188	Autres	146 509 €	36 627 €

Pour extrait conforme,

Charlotte LIBERT
Présidente

Signé

Accusé Réception en Préfecture :
094-269400867-20241218-lmc1H12750H1-DE
Date de réception en Préfecture : 19/12/2024
Date de Publication : 19/12/2024